

Date d'entrée en vigueur | Avril 2016



Examen NCLEX-RN®

Plan de l'examen du National
Council Licensure Examination
for Registered Nurses

Énoncé de mission

Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®) offre de la formation, des services et de la recherche par un leadership collaboratif afin de promouvoir l'excellence en réglementation fondée sur les preuves pour la sécurité des patients et la protection du public.

Copyright ©2015 National Council of State Boards of Nursing, Inc. (NCSBN)

Tous droits réservés. NCSBN®, NCLEX®, NCLEX-RN® et NCLEX-PN® sont des marques de commerce déposées du NCSBN et ce document ne peut être utilisé, reproduit ou diffusé à une tierce partie sans la permission préalable par écrit du NCSBN.

Les organismes de réglementation de la profession infirmière ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins reliées à l'autorisation d'exercer. Les programmes de formation à but non lucratif ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins éducatives. L'utilisation ou la reproduction de ce document à des fins commerciales ou lucratives est strictement interdite. Toute reproduction autorisée de ce document doit porter la mention : « Ce document est protégé par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. » Ou, si une partie du document est reproduite ou intégrée dans d'autres documents, tels que des documents écrits, elle doit inclure la mention suivante : « Des parties de ce document sont protégées par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. »

Veuillez adresser toute demande de renseignements par écrit à : NCSBN Permissions, 111 E. Wacker Drive, Suite 2900, Chicago, IL 60601-4277 (USA). Citation suggérée: National Council of State Boards of Nursing.

Plan de l'examen NCLEX-RN® 2016

Plan de l'examen du National Council Licensure Examination for Registered Nurses (examen NCLEX-RN®)

Introduction

L'admission à la profession infirmière est réglementée par les organismes d'attribution d'autorisations d'exercer au sein de chaque organisme de réglementation de la profession infirmière (des états, des provinces, et des conseils territoriaux), et ces organismes font partie du National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®). Pour assurer la protection du public, chaque juridiction exige que les personnes qui demandent une autorisation d'exercer répondent aux exigences établies, y compris la réussite à un examen qui évalue les compétences nécessaires pour exercer la profession de manière sécuritaire et efficace, en tant qu'infirmières et infirmiers nouvellement immatriculés/autorisés de niveau de débutant. Le NCSBN développe un examen d'autorisation infirmière, le « National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN®) », qui est utilisé par les organismes de réglementation pour les aider à prendre des décisions en ce qui concerne l'attribution de l'autorisation d'exercer.

L'élaboration du plan de l'examen NCLEX-RN comprend plusieurs étapes. La première étape est une analyse de la pratique utilisée pour recueillir des données sur l'exercice actuel de la profession infirmière au niveau de débutant (*Report of Findings from the 2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice*, NCSBN, 2015). On demande à douze mille infirmières et infirmiers nouvellement autorisés/immatriculés quelles sont la fréquence et l'importance d'exercer plusieurs activités de soins infirmiers. Les activités de soins infirmiers sont ensuite analysées par rapport à la fréquence de la performance, aux répercussions quant au maintien de la sécurité des clients, et aux environnements de soins administrés aux clients dans le cadre où les activités sont exercées. Cette analyse guide l'élaboration d'un cadre pour l'exercice de la profession infirmière au niveau de débutant qui comprend les besoins particuliers des clients ainsi que des processus fondamentaux de l'exercice de la profession infirmière. La deuxième étape porte sur l'élaboration du plan de l'examen NCLEX-RN, qui oriente la sélection du contenu et des comportements à tester.

Le plan de l'examen NCLEX-RN fournit un récapitulatif concis du contenu et du champ d'application de l'examen d'autorisation d'exercer. Il sert de guide pour l'élaboration de l'examen et pour la préparation des candidates et candidats. L'examen NCLEX® évalue la connaissance, les aptitudes et les compétences qui sont essentielles pour les infirmières et infirmiers au niveau de débutant en vue de répondre aux besoins des clients nécessitant une promotion, un maintien ou une restauration de la santé. Les sections qui suivent décrivent les croyances fondamentales ayant trait aux gens et à la profession infirmière et faisant partie intégrante de l'examen, les capacités cognitives qui seront testées au cours de l'examen, et les éléments particuliers du plan de l'examen NCLEX-RN.

Croyances fondamentales

Les croyances fondamentales au sujet des personnes et de la profession infirmière sous-tendent le plan de l'examen NCLEX-RN. Les gens sont des êtres finis qui possèdent des capacités variées de fonctionner dans la société. Chaque personne est unique, appliquant dans sa vie quotidienne des systèmes définis à l'image de ses valeurs, de ses intentions et de son style de vie. Les gens ont le droit de prendre des décisions en ce qui concerne leurs besoins en matière de soins de santé et ont aussi le droit de participer pour répondre à ces besoins. La profession infirmière contribue de façon unique en aidant les clients (personnes, familles ou groupes, y compris les proches et la population) à atteindre un niveau de santé optimal dans divers milieux. Aux fins de l'examen NCLEX, un client est défini comme une personne, une famille, ou un groupe qui inclut les proches et la population.

La profession infirmière est à la fois un art et une science et se base sur un ensemble professionnel de connaissances qui intègre des concepts des arts libéraux et de la biologie, de la physique, de la psychologie, et des sciences sociales. C'est une profession apprise reposant sur la connaissance de la condition humaine à tous les âges et sur les relations d'une personne avec d'autres, au sein de l'environnement. La profession infirmière est une discipline dynamique, en évolution constante, qui utilise la pensée critique pour intégrer les connaissances, les compétences, les technologies et les activités de soins de plus en plus complexes dispensées aux clients à une pratique infirmière fondée sur des données probantes. L'objectif des soins administrés aux clients est celui de prévenir les maladies et les complications potentielles, de protéger, de promouvoir, de restaurer et de faciliter les moyens d'assurer le confort, la santé, et le maintien de la dignité en fin de vie.

Les infirmières et infirmiers immatriculés/autorisés effectuent une évaluation unique et détaillée de l'état de santé du client, en respectant les principes de l'éthique, de la sécurité des clients, de la promotion de la santé, et de la démarche infirmière. Ensuite, l'infirmière ou l'infirmier établit et met en œuvre un plan de soins explicite en tenant compte des préférences culturelles et spirituelles du client, de la norme de diligence applicable, et des directives juridiques. L'infirmière ou l'infirmier aide les clients à prendre des mesures pour promouvoir une bonne santé, à faire face aux problèmes de santé, à s'adapter aux effets d'une maladie ou d'une blessure ou à s'en rétablir, et à mourir dans la dignité. Les infirmières et infirmiers autorisés/immatriculés ont la responsabilité de se conformer à tous les statuts de l'organisme de réglementation qui s'appliquent à la profession infirmière.

Classification des niveaux cognitifs

La taxonomie de Bloom pour le domaine cognitif est utilisée comme base pour la rédaction et le codage des questions de l'examen (Bloom, et coll., 1956; Anderson et Krathwohl, 2001). Étant donné que l'exercice de la profession infirmière exige l'application des connaissances, des compétences et des aptitudes, la plus grande partie des questions sont rédigées à des niveaux d'application ou à des niveaux supérieurs de compétence cognitive, ce qui exige un processus mental plus complexe.

Structure du plan de l'examen

Un cadre centré sur les besoins des clients a été sélectionné pour l'examen parce qu'il fournit une structure universelle pour définir les interventions et compétences infirmières et s'applique aux clients dans tous les milieux.

Besoins des clients

Le contenu du plan de l'examen NCLEX-RN est divisé en quatre catégories principales portant sur les besoins des clients. Deux des quatre catégories sont divisées en sous-catégories :

Environnement de soins sécuritaire et efficace

- Gestion des soins
- Sécurité et contrôle des infections

Promotion et maintien de la santé

Intégrité psychosociale

Intégrité physiologique

- Soins de base et confort
- Pharmacothérapies et thérapies parentérales
- Réduction du potentiel de risque
- Adaptation physiologique

Processus intégrés

Les processus suivants constituent les éléments fondamentaux de l'exercice de la profession infirmière et sont intégrés tout au long des catégories et sous-catégories des besoins des clients :

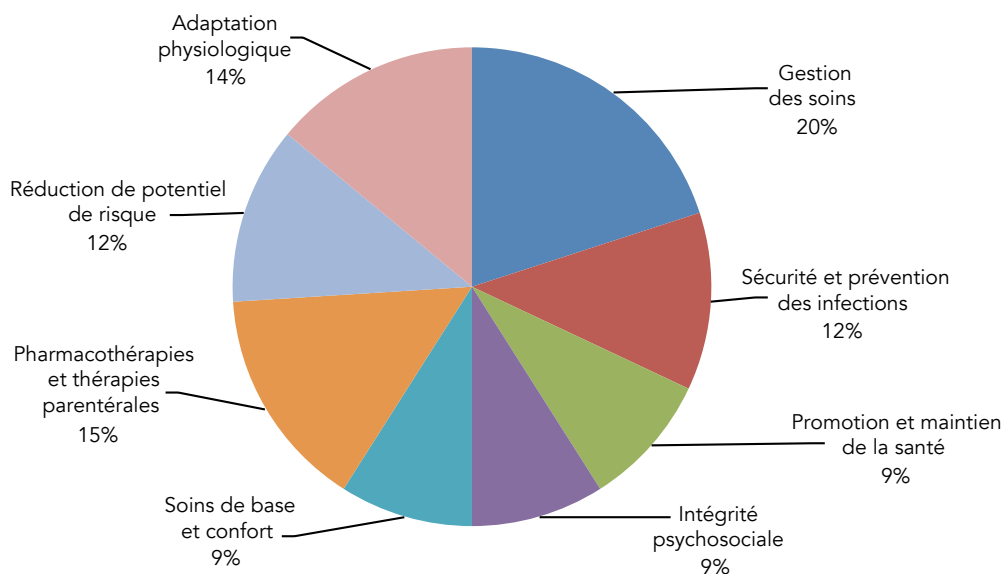
- *La démarche infirmière* – une approche de raisonnement scientifique et clinique des soins prodigués aux clients qui comprend la collecte de données, l'analyse, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins.
- *Prendre soin* – interaction entre l'infirmière ou l'infirmier et le client dans un climat de respect et de confiance mutuels. Dans cet environnement de collaboration, l'infirmière ou l'infirmier apporte des encouragements, de l'espoir et un soutien et fait preuve de compassion pour aider à atteindre les objectifs souhaités.
- *La communication et la tenue de dossiers* – interactions verbales et non verbales entre le personnel infirmier et les clients, les proches des clients et les autres membres de l'équipe soignante. Les événements et activités associés aux soins des clients sont consignés à la main ou dans un dossier électronique pour attester le respect des normes d'exercice et l'obligation de rendre des comptes lors de la prestation des soins.
- *Enseignement/Apprentissage* – la facilitation de l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes qui favorisent la modification des comportements.
- *Culture et spiritualité* – interaction entre l'infirmière ou l'infirmier et le client (personne, famille ou groupe, y compris les proches et la population) qui reconnaît et tient compte des préférences propres et individuelles identifiées et signalées par le client, de la norme de diligence applicable, et des directives juridiques.

Distribution du contenu

Le pourcentage de questions d'examen attribué à chaque catégorie ou sous-catégorie de besoins des clients du plan de l'examen NCLEX-RN® est fondé sur les résultats du *Report of Findings from the 2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice* (NCSBN, 2014), et sur le jugement expert fourni par les membres du comité de l'examen NCLEX.

Besoins des clients	Pourcentage de questions de chaque catégorie/sous-catégorie
Environnement de soins sécuritaire et efficace	
■ Gestion des soins	17-23%
■ Sécurité et contrôle des infections	9-15%
Promotion et maintien de la santé	6-12%
Intégrité psychosociale	6-12%
Intégrité physiologique	
■ Soins de base et confort	6-12%
■ Pharmacothérapies et thérapies parentérales	12-18%
■ Réduction du potentiel de risque	9-15%
■ Adaptation physiologique	11-17%

Distribution du contenu pour le plan d'examen NCLEX-RN®



Les examens NCLEX-RN sont administrés selon un mode adaptif dans un format de longueur variable pour cibler les compétences particulières de chaque candidate ou candidat. Pour tenir compte des variations possibles dans la longueur de l'examen, les distributions du contenu des examens individuels peuvent varier jusqu'à $\pm 3\%$ dans chaque catégorie.

Aperçu du contenu

Toutes les catégories et sous-catégories du contenu mettent en évidence les besoins des clients à tous les âges et dans différents milieux d'exercice.

Environnement de soins sécuritaire et efficace

L'infirmière ou l'infirmier favorise l'accomplissement des résultats pour les clients par l'application et l'orientation de soins infirmiers qui améliorent le cadre de prestation de ces soins en vue de protéger les clients et le personnel soignant.

- *Gestion des soins* – procurer et orienter des soins infirmiers qui renforcent le cadre de prestation des soins en vue de protéger les clients et le personnel soignant.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- | | |
|--|--|
| ■ Directives préalables/Autodétermination/
Planification de vie | ■ Continuité des soins |
| ■ Défense des intérêts | ■ Établissement des priorités |
| ■ Affectation, délégation et surveillance | ■ Pratique conforme à la déontologie |
| ■ Gestion des cas | ■ Consentement éclairé |
| ■ Droits des clients | ■ Technologie de l'information |
| ■ Collaboration avec l'équipe interdisciplinaire | ■ Responsabilités et droits juridiques |
| ■ Concepts de gestion | ■ Don d'organes |
| ■ Confidentialité et protection des données personnelles | ■ Amélioration des performances (amélioration de la qualité) |
| | ■ Recommandations |
- *Sécurité et contrôle des infections* – protéger les clients et le personnel soignant contre les risques pour la santé et les risques environnementaux.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- | | |
|--|--|
| ■ Prévention des accidents/erreurs/ blessures | ■ Rapport d'incident/ d'événement/de circonstances inhabituelles/d'écarts |
| ■ Plan d'intervention en cas d'urgence | ■ Utilisation sécuritaire de l'équipement |
| ■ Principes d'ergonomie | ■ Plan de sécurité |
| ■ Manipulation de substances dangereuses et infectieuses | ■ Précautions de base/précautions liées à la transmission/asepsie chirurgicale |
| ■ Sécurité à domicile | ■ Utilisation de dispositifs de contention/ de sécurité |

Promotion et maintien de la santé

L'infirmière ou l'infirmier fournit et oriente des soins infirmiers du client qui incorporent la connaissance de principes de croissance et de développement prévus, la prévention et/ou la détection précoce de problèmes de santé, et les stratégies à suivre pour obtenir une santé optimale.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Processus de vieillissement
- Soins antepartum, intrapartum et postpartum et soins du nouveau-né
- Stades et transitions du développement
- Promotion de la santé/prévention des maladies
- Dépistage médical
- Comportements à risque élevé
- Style de vie
- Autotraitement
- Techniques d'évaluation physique

Intégrité psychosociale

L'infirmière ou l'infirmier fournit et oriente des soins infirmiers qui favorisent et soutiennent le bien-être affectif, mental et social des clients qui vivent des événements stressants, ainsi que des clients atteints d'une maladie mentale aiguë ou chronique.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Abus/négligence
- Interventions portant sur le comportement
- Chimiodépendance et autres dépendances/troubles liés à l'usage de substances
- Mécanismes d'adaptation
- Intervention en situation de crise
- Sensibilisation aux cultures/Influence de la culture sur la santé
- Soins en fin de vie
- Dynamique familiale
- Deuil et perte
- Concepts de santé mentale
- Influences religieuses et spirituelles sur la santé
- Altérations sensorielles/perceptives
- Gestion du stress
- Réseaux de soutien
- Communication thérapeutique
- Environnement thérapeutique

Intégrité physiologique

L'infirmière ou l'infirmier favorise la santé et le bien-être physiques en fournissant des soins et des mesures de confort, en réduisant le potentiel de risque pour le client et en gérant les altérations de la santé.

- *Soins de base et confort* – assurer le confort et aider à l'exécution des activités de la vie quotidienne.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Appareils fonctionnels
- Élimination
- Mobilité/Immobilité
- Interventions non pharmacologiques pour assurer le confort
- Nutrition et hydratation orale
- Hygiène personnelle
- Repos et sommeil

- *Pharmacothérapies et thérapies parentérales* – dispenser des soins associés à l'administration de médicaments et de traitements parentéraux.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Effets indésirables/Contre-indications/
Effets secondaires/Interactions
 - Sang et produits sanguins
 - Dispositifs d'accès veineux central
 - Calcul de la posologie
 - Actions/résultats prévus
 - Administration de médicaments
 - Thérapies parentérales/intraveineuses
 - Gestion pharmacologique de la douleur
 - Nutrition parentérale totale
- *Réduction du potentiel de risque* – réduire la possibilité que les clients développent des complications ou des problèmes de santé liés aux affections existantes, aux traitements ou aux procédures.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Changements/anomalies dans les signes
vitaux
 - Tests diagnostiques
 - Valeurs de laboratoire
 - Possibilité d'altérations des systèmes et
appareils de l'organisme
 - Possibilité de complications découlant de
tests diagnostiques/ traitements/procédures
 - Possibilité de complications découlant de
chirurgies et altérations au niveau de la santé
 - Évaluations spécifiques aux systèmes
 - Procédures thérapeutiques
- *Adaptation physiologique* – gérer et fournir des soins pour les clients ayant des problèmes de santé physique aigus ou chroniques, ou qui mettent la vie en danger.

Le contenu associé comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Altérations dans les systèmes et appareils
de l'organisme
- Déséquilibres hydroélectrolytiques
- Hémodynamique
- Gestion des maladies
- Urgences médicales
- Physiopathologie
- Réactions non prévues aux traitements

Administration de l'examen NCLEX-RN®

L'examen NCLEX-RN est administré aux candidates et candidats par testing adaptif informatisé (TAI). TAI est une méthode permettant de distribuer des examens qui utilisent la technologie informatique et la théorie des mesures. Avec la méthode TAI, chaque personne fait un examen unique, car l'examen est assemblé interactivement à mesure que la candidate ou le candidat répond aux questions. Le programme informatique sélectionne des questions qui correspondent à la capacité de la personne. Les questions, qui sont stockées dans une large réserve de questions, sont classées selon les catégories du plan de l'examen et par niveau de difficulté. Après chaque réponse de la candidate ou du candidat, le programme informatique estime la capacité de la personne en fonction de toutes ses réponses précédentes. La question suivante est sélectionnée de façon à mesurer la capacité de la personne dans une catégorie donnée du plan de l'examen. Ce processus se répète pour

chaque question, créant ainsi un examen adapté aux connaissances et aux compétences de la personne tout en respectant les exigences du plan de l'examen NCLEX-RN. La sélection et l'administration de questions se poursuit jusqu'à ce qu'une décision de réussite ou d'échec à l'examen soit établie.

Les candidates et candidats à l'admission à la profession doivent répondre à un minimum de 75 questions. Le nombre maximum de questions auquel la personne peut répondre est 265 durant la période de six heures qui est allouée. Ce délai maximum de six heures englobe le tutoriel, les exemples de questions et toutes les pauses. Les candidates et candidats peuvent recevoir des questions à choix multiples ainsi que des questions dans [d'autres formats](#). Ces formats peuvent inclure, sans en exclure d'autres, des réponses à choix multiples, des calculs à compléter, des réponses ordonnées, et des zones sensibles. Tous les types de questions peuvent comprendre des éléments multimédias comme des diagrammes, des tableaux, des graphiques, des éléments audio ou des éléments vidéo. Toutes les questions font l'objet d'un processus de révision étendu avant d'être utilisées comme questions d'examen.

D'autres renseignements au sujet de l'examen NCLEX, y compris la méthodologie de TAI, le bulletin des candidats et les tutoriels Web se trouvent sur le site Web du NCSBN : www.ncsbn.org.

Sécurité et confidentialité de l'examen

Toute candidate ou tout candidat qui enfreint les règlements ou règles du centre de tests, qui se comporte de manière inapproprié, qui fait preuve d'inconduite, et/ou qui n'obéit pas aux avertissements de l'administrateur du centre de tests de cesser le comportement inapproprié peut être renvoyé du centre de tests. De plus, les résultats d'examen peuvent être retenues ou annulés et l'organisme de réglementation peut prendre d'autres mesures disciplinaires, dont refuser d'accorder l'autorisation d'exercer ou empêcher la personne de s'inscrire de nouveau à l'examen. Consultez le bulletin de candidats actuel pour obtenir de l'information supplémentaire.

Les candidates et candidats doivent savoir et comprendre que le fait de divulguer tout élément de l'examen, y compris la nature ou le contenu des questions d'examen, que ce soit avant, durant ou après l'examen, contrevient à la loi. Tout manquement à l'obligation de confidentialité ou non-respect des règles s'appliquant aux candidates et candidats peuvent faire l'objet d'une poursuite au criminel ou en responsabilité civile, ou de mesures disciplinaires de la part de l'organisme de réglementation, y compris le refus d'accorder l'autorisation d'exercer. La divulgation d'éléments de l'examen comprend, mais sans s'y limiter, la discussion des questions d'examen avec des enseignants, des amis, des membres de la famille et autres.

Bibliography

- Anderson, L. W., & Krathwohl, D. R. (eds). (2001). *A taxonomy for learning, teaching, and assessing. A revision of Bloom's taxonomy of educational objectives*. New York: Addison Wesley Longman, Inc.
- Bloom, B. S., Engelhart, M. D., Furst, E. J., Hill, W. H., & Krathwohl, D. R. (1956). *Taxonomy of educational objectives: The classification of educational goals. Handbook I. Cognitive Domain*. New York: David McKay.
- National Council of State Boards of Nursing. (2014). *Report of findings from the 2014 RN practice analysis: linking the NCLEX-RN® examination to practice*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing. (2014). *Model nursing administrative rules*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing. (2014). *Model nursing practice act*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®)

111 E. Wacker Drive, Suite 2900

Chicago, IL 60601-4277 USA

312.525.3600 | www.ncsbn.org

+1.312.525.3600 Appels Internationaux

866.293.9600 Services des Tests, Ligne Sans Frais

312.279.1036 Services des Tests, Fax